

OBJECTIF(S)

- Comprendre les impacts de la loi climat sur le secteur locatif
- Mettre en œuvre les étapes nécessaires à la mutation de son parc
- Maîtriser le processus pour accompagner son bailleur
- Savoir Lire et décrypter un DPE

Cette formation a une visée très pratico-pratique pour vous donner des l'essentiel des clés de terrain

NIVEAU & PUBLIC

ESSENTIEL

Managers, gestionnaires, professionnels de gestion

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 7 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel spécialisé en gérance locative

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT

Non Adhérent FNAIM : 320 € HT

PROGRAMME

I - LE CONTEXTE GÉNÉRAL

- Les objectifs climat
- Les Passoires thermiques – Définir
- Le calendrier relatif au parc locatif
- Les interactions avec la copropriété

II - LES DISPOSITIONS

- L'opposabilité du DPE
- Les obligations d'affichage et d'information
- L'intégration aux critères de décence et régimes d'exonération – *Mis à jour décret 18 Août 2023*
- Le gel de l'indexation des loyers
- L'état des risques et pollution
- Le carnet d'information du logement
- Les sanctions en cas de non respect
- 1 loi mais 3 réalités d'application

Traité avec cas et illustration

III - COMPRENDRE LE DPE – ESSENTIEL

- Comment ça marche
- Savoir lire et décrypter
- Pourquoi un logement est « passoire »
- L'importance de la collecte des données (quelles pièces demander)
- Que se passe t'il si je n'ai pas les pièces justificatives ? (simulations)
- Quel conseil donner à mon bailleur ? Quel discours face à mon locataire ?
- Les réflexes à acquérir

Travail sur vos DPE et votre parc, vos cas pratiques

IV - DONNÉES TECHNIQUES

- Comprendre les facteurs de déperdition d'énergie
- Établir un calendrier
- Sensibiliser ses bailleurs

V - QUELLE STRATÉGIE ADOPTER

- Auditer son parc
- Établir un calendrier
- Sensibiliser ses bailleurs

VI - AIDES À LA RÉNOVATION ET FISCALITÉ

- Le levier fiscal : rée, Denormandie, Loc avantage
- Ma prime Rénov / Mon accompagnateur Rénov
- Les CEE
- Financement : Prêt à taux 0%, prêt avance travaux

NOUS TRAITERONS LA SESSION A TRAVERS DES HYPOTHÈSES RÉELLES SOIT AMENÉES PAR LES APPRENANTS SOIT PRÉPARÉES EN AMONT



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap